



CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 – 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

Opcalia Centre :

Christelle GASNIER / 02 54 90 40 42

Email : christelle.gasnier@Opcalia-centre.com

Opcalia Auvergne :

Patrice BOST DE CHIER / 04 73 98 32 33

Email : patrice.bostdechier@Opcalia-auvergne.com

***Formation continue des salariés
Accord de coopération technique entre
Opcalia Centre et Opcalia Auvergne pour optimiser
l'accompagnement des entreprises***

Clermont-Ferrand, le 4 juin 2010 – Opcalia Centre et Opcalia Auvergne viennent de signer un accord de coopération technique visant à optimiser l'accompagnement de toutes les entreprises de ces régions en matière de formation continue et de développement des compétences, cela quelles qu'en soient la taille et la situation géographique.

Les deux OPCA viennent de mettre ainsi en place un Pôle Technique Commun (PTC) Centre / Auvergne pour coordonner les actions et pour rationaliser les moyens mis en œuvre et actions engagées par les deux territoires (un Pôle Technique Commun existe entre Opcalia Centre et Opcalia Limousin depuis 2000) ; la direction du nouveau Pôle Technique Commun a été confiée à Jacques Torset, Directeur d'Opcalia Centre, certifié ISO 9001 depuis décembre 2009. Cette convention a été signée le 7 mai par Olivier Gourlè Président d'Opcalia et Hilaire de Chergé, Vice-président d'une part, et par Patrick Ugarte et Jean-Marc Brunaut, respectivement Président et Vice-Président d'Opcalia Centre puis Christian Grenier et Philippe Charvéron, Président et Vice-Président d'Opcalia Auvergne, d'autre part.

Le nouveau Pôle Technique Commun va assurer la mise en œuvre de la politique de chacun des deux OPCA régionaux, tout en s'inscrivant dans les orientations nationales d'Opcalia, l'objectif étant de fournir au profit de l'ensemble des entreprises des deux régions le niveau global de services, la proximité, l'expertise, la disponibilité et la qualité de l'offre qui caractérisent le réseau Opcalia.

La nouvelle organisation va rassembler les collaborateurs des deux régions au sein de pôles de compétences correspondant aux métiers spécifiques d'Opcalia. Elle va privilégier le mode projets et ainsi porter ses efforts dans le développement d'axes communs prioritaires comme la gestion des âges, le conseil et l'accompagnement GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), le handicap, les savoirs de base, et l'égalité professionnelle femme / homme.

L'ensemble des deux régions est couvert par 34 collaborateurs au service de plus de 2 400 entreprises et représente un montant de près de 16 millions € de fonds gérés pour la formation professionnelle continue de 59 000 salariés.

Commentant cette annonce, **Patrick Ugarte, Président d'Opcalia Centre** déclare : *de par leur proximité géographique, l'Auvergne et le Centre présentent des similitudes et bénéficient d'un lien économique privilégié naturel. Le rapprochement entre les deux structures va favoriser les échanges entre les acteurs économiques de nos deux régions et faire bénéficier les entreprises de l'économie d'échelle associée.* **Jean-Marc Brunaut, Vice-Président**, ajoute pour sa part : *Ainsi les entreprises vont pouvoir profiter d'une qualité de service harmonisée sur les deux régions.*

Christian Grenier et Philippe Charvéron, respectivement Président et Vice-président d'Opcalia Auvergne, commentent : *de par l'évolution économique de la région, Opcalia Auvergne ne dispose pas de la même puissance de développement qu'Opcalia Centre. Aussi cet accord va permettre une plus grande synergie entre les deux structures et faire bénéficier les entreprises auvergnates de la même palette de services que les entreprises de la région Centre et notamment les faire profiter de la grande expérience du Centre en matière de développement de projets et d'accompagnement de toutes les entreprises du territoire dans la gestion des compétences.*

A Propos d'Opcalia (www.Opcalia.com)

Opcalia Centre et Opcalia Auvergne sont des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) - interbranches, interprofessionnels et régionaux - au titre de la formation professionnelle. Ils financent la formation des salariés : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

Opcalia dans les régions Centre et Auvergne, c'est une équipe de 34 professionnels, au service de plus de 2 400 entreprises qui emploient 59 000 salariés. Opcalia a financé dans ces régions en 2009, grâce aux fonds collectés auprès des entreprises et aux diverses aides publiques, la formation de près de 18 000 stagiaires pour un montant de 17 millions d'euros.

Opcalia est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 40 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession ; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (sur MSB 2008).

Opcalia s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.